

Conditions Générales de Vente des e-cartes cadeaux en vigueur au 10/06/2025

1. Objet des Conditions Générales de Vente (CGV)

Les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées "CGV") régissent les modalités de vente, d'utilisation, et de validité des e-cartes cadeaux émises par l'UCPA. En achetant ou en utilisant une e-carte cadeau, le client accepte les termes et conditions ci-après.

2. Achat et Valeur des e-Cartes Cadeaux

2.1 Les e-cartes cadeaux sont disponibles à l'achat sur le site internet. Les e-cartes cadeaux sont facturées en euros. Le montant crédité sur la e-carte cadeau doit être intégralement payé lors de son achat.

2.2 Les e-cartes cadeaux peuvent être achetées pour un montant minimum de 50 € et un montant maximum de 500 €.

2.3 Les e-cartes cadeaux ne sont ni remboursables ni échangeables contre de l'argent. En cas de vol du code de votre e-carte cadeau, les sommes ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement.

3. Droits et délais de Rétractation

3.1 Conformément à l'article L 221-18 du code de la consommation, en cas de vente à distance de la e-carte cadeau, le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date d'achat, sauf si celle-ci a été partiellement ou totalement utilisée avant l'expiration de ce délai.

3.2 Pour exercer son droit de rétractation, le client doit notifier sa décision de rétractation par écrit (par courrier ou par email) en précisant son nom, son adresse, le numéro de la commande, et toute information pertinente permettant d'identifier l'achat de la carte cadeau.

3.3 En cas de rétractation, l'UCPA remboursera le montant payé dans un délai de 14 jours suivant la réception de la demande de rétractation, par le même moyen de paiement que celui utilisé lors de l'achat, sauf accord contraire entre les parties. La e-carte sera alors annulée.

4. Utilisation des e-cartes cadeaux

4.1 Les cartes cadeaux sont utilisables exclusivement pour l'achat de produits et services proposés par l'UCPA et conformément à leur caractéristique décrite dans la fiche produit. Ils ne pourront pas être acceptés pour des paiements liés à des services de bar et de restauration.

4.2 Les e-cartes cadeaux ne peuvent pas être utilisées pour l'achat d'autres cartes cadeaux.

4.3 Les e-cartes cadeaux ne peuvent pas être utilisées dans le cadre de la souscription d'abonnements annuels avec ou sans engagement et à tacite reconduction.

4.4 Les e-cartes cadeaux ne sont pas nominatives et peuvent être utilisées en une ou plusieurs fois, jusqu'à épuisement de leur solde ou jusqu'à la fin de leur validité.

4.5 Dans le cas où la e-carte cadeau ne couvrirait pas intégralement le montant des achats, il conviendra de compléter le règlement par un autre moyen de paiement accepté.

4.6 Pour les règlements de séjours sur le site de ucpa.com, une seule e-carte cadeau par réservation est acceptée.

4.7 Les e-cartes cadeaux constituent un moyen de paiement et sont utilisables que pour les équipements pour lesquels notre logiciel de paiement est notre partenaire Sharegroup :

UCPA SPORT STATION BORDEAUX
UCPA SPORT STATION NANTES
UCPA SPORT STATION PARIS
UCPA SPORT STATION MEUDON
UCPA SPORT STATION GRAND REIMS
UCPA - LES HALLES DE LA CARTOUCHERIE / TOULOUSE
UCPA AQUA STADIUM MÉRIGNAC
UCPA AQUA STADIUM AUBERGENVILLE
UCPA AQUASTADIUM TOURCOING
UCPA AQUASTADIUM LYON
UCPA AQUASTADIUM CARCASSONNE
UCPA AQUASTADIUM AULNAY
UCPA AQUASTADIUM BLOIS
UCPA AQUASTADIUM LUNEVILLE
UCPA AQUASTADIUM VALENCE
UCPA LE CLUB LE VILLAGE
PISCINE UCPA MARNE ET GONDOIRE
PISCINE UCPA MORLAIX
PISCINE UCPA LE LAMENTIN
LE PRISME
CENTRE EQUESTRE UCPA LA GOURMETTE AVIGNON
CENTRE EQUESTRE DE GRAMMONT MONTPELLIER
CENTRE EQUESTRE UCPA LE CHESNOY
CENTRE EQUESTRE UCPA SAINT PRIEST
CENTRE EQUESTRE UCPA FEYZIN
CENTRE EQUESTRE UCPA CARRE DE SOIE
CENTRE EQUESTRE UCPA MARSEILLE PASTRE

Cette liste sera régulièrement mise à jour.

5. Durée de Validité

Les e-cartes cadeaux sont valables pendant une période de 12 mois à compter de leur date d'achat selon la e-carte cadeau achetée. Passé ce délai, le solde restant sera perdu et la carte ne pourra plus être utilisée.

6. Réclamation

En cas de contestation du solde de la e-carte cadeau, les réclamations doivent être adressées dans le délai d'un mois à compter de la transaction. En cas de désaccord sur la réponse apportée ou en cas d'absence de réponse deux mois après l'envoi de la réclamation, le Client peut faire gratuitement une demande de médiation au service de médiation MEDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT soit via leur site internet <https://www.medconsodev.eu> soit par mail par courrier, à l'adresse de CNPM MEDIATION CONSOMMATION Centre d'Affaires Stéphanois SAS IMMEUBLE L'HORIZON – ESPLANADE DE FRANCE 3, RUE J. CONSTANT MILLERET – 42000 SAINT-ÉTIENNE

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable avant de saisir les juridictions compétentes.

7. Données personnelles

7.1 Conformément à la législation européenne en vigueur et en particulier dans le cadre du règlement général de la protection des données (Règlement UE 2016/679 du 26 avril 2016), l'UCPA, en qualité de responsable de traitement ou de sous-traitant, collecte des données à caractère personnel.

7.2 Les informations qui sont demandées aux Clients sont nécessaires pour les opérations liées à la gestion des e-cartes cadeaux. Elles seront conservées pour une durée qui n'excèdent pas la durée nécessaire à la gestion de ces opérations, à l'issue de laquelle elles seront supprimées.

7.3 Dans le cas où le Client a accepté de recevoir nos informations et offres commerciales par e-mail et sur les réseaux sociaux, ou par SMS, ses données personnelles seront conservées pendant une durée maximale de trois (3) ans à compter de leur collecte ou du dernier contact émanant de lui.

7.4 Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des informations le concernant, qui peut s'exercer à tout moment auprès de dpo@ucpa.asso.fr. Le client a également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente.